



LE LEADER

Bulletin interne de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural | N°001-2023



REVALORISATION DES SALAIRES
Des agents s'expriment



**AMELIORATION DE LA
GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**
L'ANADER se dote d'un code de
conduite

30 ANS AU SERVICE DE L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

L'ANADER en fête sur toute l'étendue du territoire

> SOMMAIRE

> EDITORIAL	3
> ACTU ANADER	4
> FOCUS SUR...	7
> ECHOS DES REGIONS	8
> AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	11
> TABLEAU D'HONNEUR	12
> CONSEILS PRATIQUES	13
> COIN DU BONHEUR	14
> ILS NOUS ONT QUITTES...	14

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Dr Sidiki Cissé

RÉDACTEUR EN CHEF : Diaby Aïssata

PHOTOS : Guiguimé Honoré • Eba Joseph • Koné Alphonse

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Amon Oi Amon Alexandre

MAQUETTE : Soukoulé Ismaël

COMITÉ DE RÉDACTION : Soukoulé Ismaël • Gauze Ange Désirée Muriel

DOCUMENTATION : Direction de la Formation et de la Documentation (DFD)
Direction des Ressources Humaines (DRH)
Direction Technique (DT)

COLLABORATEURS : Points Focaux Régionaux Communication et Relations Publiques (PFRCRP)
et Relais Communication et Relations Publiques (RCRP)

CONCEPTION-RÉALISATION : Soukoulé Ismaël

DISTRIBUTION : ANADER



LE LEADER

Bulletin interne de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural



JOURNAL D'ENTREPRISE : LE GRAND RETOUR !!

L'ANADER, notre entreprise a, dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan Stratégique de Développement 2019-2024, fait le pari de renforcer sa visibilité et de redynamiser sa communication interne. Il s'agit pour nous de marquer notre positionnement de leader du Conseil Agricole et Rural dans ce secteur de plus en plus concurrentiel et surtout, de rendre inclusive notre communication notamment, interne, en nous assurant de la disponibilité et de l'accès à des informations de qualité sur notre entreprise avec la prise en compte de toutes les parties prenantes.

Pour ce faire, différents outils nous sont mis à disposition au nombre desquels figure le journal d'entre-

prise. C'est une tradition que l'ANADER reprend avec ce bulletin interne dénommé « LE LEADER », en lien avec le leitmotiv de notre organisation. En effet, à travers ce bulletin interne, nous aspirons à partager la vie de notre entreprise, ses valeurs, ses challenges et ses attentes vis-à-vis de chacun de nous. « LE LEADER » marque ainsi, notre volonté d'établir pour chacun d'entre nous, un lien fort avec l'ANADER, notre maison commune.

« LE LEADER » se présente alors comme un magazine semestriel qui vous donne rendez-vous autour de rubriques qui, d'une part, présente tout notre savoir-faire au plan technique sur l'ensemble de notre dispositif territorial et d'autre part, porte à la connaissance de tous ses lecteurs, les événements qui traversent nos vies (naissances, mariages, départs à la retraite, récompenses, décès, etc). Il sera disponible sous deux formes : une version électronique à retrouver sur le site web de l'ANADER (www.anader.ci) et une version papier. Ce bulletin se découvre en couleurs (celles de l'ANADER) avec une prédominance pour les images. Oui, vous aurez du texte, mais également une bonne place pour une communication par l'image, car, au-delà des textes, les photos doivent également pouvoir exprimer tout leur pouvoir émotionnel.

Pour ce premier numéro qui ouvre l'année 2024, vous retrouverez les moments forts de la célébration du trentenaire de notre organisation. Des sujets majeurs tels que la revalorisation des salaires avec les mesures mises en place pour une paix sociale durable au sein de notre entreprise, la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Soutien aux filières Agricoles phase 2 (PURGA 2) avec des retours sur les activités réalisées dans nos différentes directions régionales, y figurent également en bonne place.

Bref, autant de bonnes raisons de prendre plaisir à parcourir les seize (16) pages de ce bulletin pour comprendre toute l'année 2023 à l'ANADER, car, en jetant un regard rétrospectif, nous notons que 2023 fut pour notre entreprise, une année de bien de défis qui ont quelques fois constitué des moments de doutes, de remise en question. Mais n'est-ce pas aussi cela, la marque des grandes entreprises ?

Alors, avant de vous laisser vous plonger dans ces pages, recevez nos vœux les meilleurs de paix, de santé et de bonheur pour chacun de nous et pour notre organisation, l'ANADER.

FRUCTUEUSE ANNEE 2024 A TOUTES ET A TOUS !!!

Dr SIDIKI CISSE
Directeur Général

CELEBRATION DES 30 ANS DE L'ANADER

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE REND HOMMAGE AUX PIONNIERS DE L'ENTREPRISE



L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), leader du Conseil Agricole et Rural en Côte d'Ivoire a célébré ses 30 ans en 2023. Les festivités marquant ce trentenaire ont débuté par une cérémonie de lancement tenue le jeudi 16 février 2023 à Abidjan en présence du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières ainsi que de plusieurs personnalités du monde agricole et rural ivoirien.

Cette cérémonie a été l'occasion pour le Ministre d'Etat de jeter un regard rétrospectif sur le parcours de l'entreprise. Il a félicité les agents et surtout, les

dirigeants actuels pour leur rôle essentiel qui a permis à l'ANADER d'exister, de prospérer et de s'imposer dans son environnement.

Enfin, le Ministre d'Etat a rappelé les défis auxquels l'ANADER doit faire face, notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, la préservation de l'environnement, la maîtrise de l'eau, la résilience aux chocs extérieurs dont les changements climatiques ainsi que les crises de diverses natures.

Au cours de cette cérémonie, un hommage émouvant a été rendu aux Premiers dirigeants de l'ANADER.

LES 30 ANS DE L'ANADER CÉLÉBRÉS AU COURS DU SARA 2023



La sixième édition du Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales de Côte d'Ivoire (SARA) a ouvert ses portes le vendredi 29 septembre 2023 au parc des expositions d'Abidjan en présence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA.

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) qui célébrait son trentième anniversaire, a été l'un des principaux partenaires de l'évènement. Des équipes d'experts ont été mobilisées pour recevoir les visiteurs dans les différents stands de l'ANADER afin de leur apporter les informations recherchées en matière d'agriculture, d'élevage et de développement rural, jusqu'au 8 octobre, date de clôture du SARA.

La date d'ouverture du SARA 2023 coïncidant avec le jour anniversaire de la création de l'ANADER, cet heureux événement a été célébré par la coupure symbolique d'un gâteau d'anniversaire. Ainsi, sur le stand institutionnel de l'entreprise, des membres du Conseil d'Administration, de la Direction Générale et du personnel heureux, ont marqué leur fierté d'appartenir à cette grande organisation au service de l'agriculture et monde rural.

CELEBRATION DES 30 ANS DE L'ANADER

LES RÉGIONS ET ZONES DE L'ANADER ÉGALEMENT EN FÊTE



Tournoi national de maracana remporté par le Siège



Activité RSE - Opération de planting d'arbre par le PCA



La célébration du trentenaire de l'ANADER s'est aussi déroulée dans les Directions Régionales en présence du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Coulibaly Adama, de Mme Nicole Apling-Kouassi Directeur Général-Adjoint et de membres du Comité de Direction de l'ANADER.

Diverses activités ont meublé ces festivités. Ainsi, chronologiquement, c'est la Direction Régionale Centre-Est (DRCE) à Abengourou qui a ouvert le bal. Du 7 au 8 juillet 2023, c'est autour d'activités ludiques telles que la parade dans la ville, une marche sportive, une séance de fitness et surtout, une opération de planting d'arbres qui permet désormais à l'ANADER de contribuer au renforcement du couvert forestier dans cette région.

La Direction Régionale Centre (DRC) à Bouaké s'est distinguée les 20 et 21 octobre 2023 par plusieurs

activités dont un imposant gâteau d'anniversaire à la hauteur de l'amour que cette équipe régionale porte à l'ANADER.

Enfin, du 16 au 18 novembre 2023, à la Direction Régionale Sud-Ouest (DRSO) à San-Pedro, l'activité fut l'organisation du grand tournoi national de maracana. Il a mis en compétition huit (8) équipes à savoir, les sept (7) équipes des Directions Régionales et celle du siège. Au terme de palpitants matchs, ce fut l'équipe du siège qui a remporté ce premier tournoi national de maracana de l'ANADER.

Notons qu'à chacune de ces étapes, les directeurs régionaux ont tenu à célébrer leurs personnels à travers des cérémonies d'hommages et des journées d'excellences.

129 TRAVAILLEURS HONORÉS PAR L'ANADER



Le jeudi 14 décembre 2023, le centre de formation de Bingerville LA-ME a accueilli un événement mémorable. 129 agents venus des différentes régions de la Côte d'Ivoire ont été distingués dans l'Ordre du Mérite National Agricole.

La cérémonie de décoration, placée sous la présidence de Dr Kouadio Adaman, Secrétaire Général de l'Ordre du Mérite National Agricole et également Chef de Cabinet du Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, fut également l'occasion de

rendre hommage aux agents rappelés à Dieu au cours de cette année 2023. Ce fut une réelle émotion à l'évocation de leurs noms avec la décoration à titre posthume de MM. YAO Attah, ex-Conseiller Spécial du Directeur Général, et COULIBALY Hamadou, ex-Directeur Technique.

Mme Nicole Apling-Kouassi, Directeur Général-Adjoint a salué l'abnégation au travail et la conscience professionnelle de des agents décorés dont le mérite est reconnu ce jour. Elle les a exhortés à poursuivre dans cette voie afin d'inspirer les autres membres du personnel. Rappelons que vingt (20) agents ont été décorés au cours du SARA 2023.

REVALORISATIONS SALARIALES : DES AGENTS S'EXPRIMENT...

Au cours de l'année 2023, l'ANADER a mis en application des décisions pour améliorer les conditions de vie et de travail de son personnel. Il s'agit notamment de la revalorisation des salaires minima catégoriels conventionnels du personnel ANADER conformément à l'arrêté n° 0050/MEPS/CAB du 19 mai 2023 portant application du barème des salaires minima catégoriels, ou encore le taux de revalorisation des salaires minima catégoriels conventionnels du personnel des catégories E à R2, sans oublier la revalorisation des primes de logement des catégories E1,E2,E3,R1,R2 et R3.

« Le Leader » donne la parole à des agents de différents centres de responsabilité. Voici leurs réactions...



Un(e) EPL de la Direction Régionale Centre

Au vu de ces décisions, l'application du minima catégoriel est l'une des meilleures décisions prise par la Direction Générale. Elle a permis de rehausser le niveau de vie des agents des catégories E à R2. Quant à la revalorisation des primes de logement des catégories E à R3, elle est perçue comme une bouffée d'oxygène mais elle est restée in-fine, face à la hausse des coûts des logements de plus les catégories R4 et plus leurs primes de logement sont restés inchangés. Toutefois, il convient de noter que les salaires restent encore bas face à la cherté de la vie.

Un(e) TS de la Direction Régionale Ouest

Je n'ai pas pour habitude de parler ou de me plaindre de mon salaire mais comme vous voulez qu'on en parle on va en parler. C'est normal ce que la DG a fait mais elle aurait pu faire mieux. J'ai 34 ans de service (SATMACI/ANADER) dont 15 de TS (Catégorie R3 échelon 1). Je pense qu'il est trop tôt pour la DG de s'auto-satisfaire. Elle vient de recevoir les représentants de nos syndicats. Je pense que cette rencontre devait vous donner une idée de nos impressions sur le terrain.

Le prix du carburant a augmenté, que dit la DG ? Les motos sont en épave, que dit la DG ? Nous travaillons sur des projets tel que le programme d'amélioration des systèmes de production pour une caféiculture et une cacao culture durables (PASPCCD) où l'ADR a une prime de 50000 FCFA mais rien pour le TS qui le forme et l'accompagne, que dit la DG ? Le TS paie et travaille avec son propre ordinateur pour l'ANADER, que dit la DG ?

Les impôts sur les salaires que l'Etat a réduit, annulés d'autres et unifiés que dit la DG ?

Un(e) ADR de la Direction Régionale Nord

Je remercie la Direction Générale pour la prise de ces bonnes décisions, cependant je reste sur ma faim en ce sens que le salaire de base n'a pas été suffisamment revu à la hausse comparativement à la cherté de la vie. Il faut retenir aussi et surtout que le salaire de base constitue l'élément fondamental du calcul de la pension de retraite de l'agent. Alors, à mon avis, le bien être du personnel de l'ANADER n'est pas suffisamment amélioré.

Un(e) CACC de la Direction Régionale Sud-Ouest

Si un chef de famille se bat pour maintenir les membres de sa famille en bonne santé en leur apportant un plus, on doit le reconnaître et lui dire merci. Des efforts d'améliorations des conditions de vie ont été faits. Je sais que nous vivons une situation difficile.

Autour de nous, il y a des sociétés qui n'arrivent pas à honorer les salaires de leur agent. Mais en tant que chef de famille, vous (Le DG) n'avez fait que faire votre travail.

LA DIRECTION REGIONALE CENTRE-EST



La Direction Régionale Centre-Est (DRCE) couvre une superficie totale de 55 247 km². Elle est à cheval sur trois (03) districts, à savoir les districts de la COMOE et du ZANZAN dans leur entièreté et celui des LACS dont elle couvre une partie.

Elle est composée de sept (7) zones réparties sur cinq (5) régions administratives, à savoir :

- Abengourou et Agnibilékrou qui forment la Région de l'Indénié-Djuablin
- Bongouanou dans le Moronou
- Daoukro qui couvre une partie de l'Iffou
- Tanda et Bondoukou couvrant le Gontougo
- Bouna pour le Bounkani

La DRCE dont le siège est logé à Abengourou a un effectif de 350 agents dont 77 femmes soit 22%.

La répartition des effectifs par type d'agent s'établit comme suit :

- 283 agents techniques soit 80% de l'effectif total dont 53 femmes (20% de l'équipe technique.)
- 67 agents d'appui soit 19% de l'effectif total dont 24 femmes (35% du personnel d'appui.)

La population de la Direction Régionale Centre-Est Abengourou est de 2 006 485 hbts (RGPH 2014), soit 8,85% de la population de la Côte d'Ivoire.

La densité de la population est de 36,3 Hbts/km² ; celle-ci est faible comparativement à la densité nationale qui est de 70 Hbts /km².

L'économie est fortement dominée par l'agriculture notamment le binôme café-cacao au sud, et l'anacarde et l'élevage au nord de la Direction Régionale

avec une spécificité symbolisée par le bassin avicole constitué par le Département d'Agnibilékrou.

Mission de la DRCE

La Direction Régionale Centre-Est a pour missions essentielles de superviser et apporter un appui aux Zones tant dans leur fonctionnement que dans la mise œuvre des projets et programmes (administratifs, techniques et financiers) et de rendre compte à la Direction Générale de toutes les activités menées.

Quelques chiffres clés de la DRCE en 2023

- 3 570 ha de cacaoyères infectées par le swollen shoot arrachées ;
- 1 591 producteurs de cacao formés aux bonnes pratiques agricoles ;
- 860 producteurs de café formés aux bonnes pratiques agricoles ;
- 2 000 producteurs de noix de cajou formés sur l'itinéraire technique de l'anacardier ;
- 2 403 producteurs de noix de cajou organisés dans la commercialisation ;
- 20 937 exploitants agricoles qui ont été sensibilisés en agroforesterie ;
- 23 730 arbres introduits dans les cacaoyères,
- 1655 producteurs de cacao formés en entre-preneuriat agricole ;
- 1430 producteurs de riz formés aux techniques de commercialisation et suivis ;
- 34 256 tonnes de manioc commercialisée par les plateformes ;
- 748 870 tonnes d'igname commercialisés par les plateformes ;

DIRECTION REGIONALE CENTRE-OUEST

PURGA 2 : LE MEMINADER-PV VISITE DES PRODUCTEURS
BENEFICIAIRES DU PROGRAMME DANS LA ZONE ANADER
D'ISSIA



La Direction Régionale Centre-Ouest (DRCO) de Daloa de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a reçu une mission du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (ME-MINADER-PV).

Il s'agissait d'assurer le suivi-évaluation des activités du Programme d'Urgence du secteur Agricole (PURGA) phase 2 pour lequel l'ANADER a été sélectionnée en tant qu'entité d'exécution en charge des filières manioc, banane plantain, maïs et maraichers.

Ainsi, le vendredi 17 mars 2023, la mission s'est rendue dans la localité de Pezoan, dans la sous-préfecture d'Issia, située sur l'axe Issia-Gagnoa. A cette étape, 0,5 ha de maraicher et 2 ha de parc à bois de manioc appartenant respectivement à Messieurs Soumahoro Soumaila et Mory Keita ont fait l'objet de visites. Il est prévu sur le site de maraicher, une production de 6 tonnes à la récolte.

Quant à la parcelle de Parc à bois de manioc, une production estimée à 100 000 boutures de variété de manioc 'Yacé blanc' est attendue.

Au terme de la journée, après plusieurs observations des experts, il a été retenu que l'accompagnement de l'ANADER a été fort remarquable.

DIRECTION REGIONALE CENTRE

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN CÔTE D'IVOIRE : L'ANADER FAIT
LA PROMOTION DE LA RECOLTEUSE MECANIQUE DE MANIOC



Le gouvernement Ivoirien a obtenu un appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 9.3 milliards pour contribuer à la sécurité alimentaire des ménages vulnérables par des moyens de production agricole modernes.

Ce financement qui s'inscrit dans le cadre du Programme Social du Gouvernement (PA- PSGOUV) prévoit l'acquisition d'unités de récolte mécanique du manioc. Cette innovation émane du Centre National de Spécialisation (CNS) manioc de l'université Kwame Nkrumah du Ghana et a été introduite en Côte d'Ivoire sous l'égide de l'ANADER, à qui l'exécution du PAPSGOUV a été confiée.

En effet, face à une pénurie saisonnière de manioc de novembre à mars à cause de la saison sèche qui rend sa récolte difficile, la récolteuse mécanique apparaît comme une solution pour réduire la pénibilité du travail, optimiser le temps de récolte et mettre sur les marchés du manioc sain.

Afin d'apprécier l'efficacité de l'appareil, un test de performance a été effectué dans la plantation de manioc de Monsieur KOUAME Samuel, exploitant agricole à Yamoussoukro. Ce test a permis de démontrer la qualité de la récolteuse qui en moins d'une heure a récolté un quart d'hectare de manioc.

Le producteur visiblement heureux de cette démonstration s'est projeté dans l'utilisation de ce nouvel outil tout en remerciant l'ANADER pour sa constance en matière d'appui aux producteurs et surtout pour cette innovation qui vient soulager les producteurs.

DIRECTION REGIONALE NORD

LE COMITÉ DE SUIVI DES ACTIVITES DU PURGA-2 EN MISSION
DE SUPERVISION



Le Projet d'Urgence pour la Sécurité Alimentaire (PURGA) en Côte d'Ivoire vise à atténuer les impacts de la COVID-19 sur l'agriculture. Il devrait permettre à terme, de produire 100 000 tonnes de produits maraîchers, 155 000 tonnes de manioc, 40 000 tonnes de maïs, 4 750 tonnes de banane plantain en cultures pluviales et 5 250 tonnes en cultures irriguées.

Plusieurs mois après le début effectif des activités, une mission de suivi-évaluation des activités du projet a été initiée par l'ANADER sur tout le territoire national. Du 09 au 13 janvier 2023, l'étape de la Direction Régionale Nord, a permis, de sillonner huit (8) Zones à savoir, Boundiali, Tengréla, Dabakala, Katiola, Korhogo, Ferké, Minignan, Odienné, pour évaluer l'avancement des activités, identifier les défis et proposer des solutions.

Il a été constaté au cours de la mission que 54 Organisations Professionnelles Agricoles et 591 producteurs, dont 30 femmes, ont bénéficié de l'assistance de l'ANADER. Les activités comprennent le labour, la distribution de semences, la formation des producteurs et la mise en marché du maïs.

En termes de bilan, ce sont près de 400 ha qui ont été labourés par les techniciens de l'ANADER, soit un taux de réalisation de 95%. Au niveau de la distribution d'intrants, 99 tonnes semences de maïs, 240 kg de semence d'arachide ont été mis à la disposition des exploitants agricoles etc. A cela, il faut ajouter que 1.805 producteurs ont pu bénéficier de formation dans le cadre du projet à ce jour dans le nord du pays.

DIRECTION REGIONALE SUD

LA DIRECTION GÉNÉRALE SENSIBILISE LES AGENTS À LA VIE
DE L'ENTREPRISE

La Direction Générale de l'ANADER a entrepris une tournée d'information et de sensibilisation sur la revalorisation des salaires et les conditions de vie des agents dans les directions régionales.

Dans cette optique, une délégation composée du Directeur des Ressources Humaines (DRH), du Directeur des Marchés et des Moyens Généraux (D2MG), de la Directrice de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), du Directeur du Contrôle de Gestion (DCG), du représentant de la Direction Technique (DT) et du représentant de la Direction Financière et de la Comptabilité (DFC) s'est rendue à la Direction Régionale Sud le 14 août 2023. Etaient également présents des représentants du personnel de la Direction Régionale Sud et du centre de formation de Grand-Lahou.

La réunion a couvert divers sujets tels que la revalorisation salariale, les perspectives de l'entreprise, les 30 ans de l'ANADER, et des préoccupations spécifiques comme la couverture maladie universelle et la réforme des engins roulants. Un point d'honneur a été également mis sur la culture d'entreprise et la démarche éthique.

Les échanges qui ont suivi les présentations de la délégation de la Direction Générale ont permis aux participants de partager leurs inquiétudes. Là aussi, divers points ont été abordés notamment les avancements catégoriels, le préfinancement des activités par les agents, la Couverture Maladie Universelle (CMU), les restes à payer liés aux agents, la réforme des engins roulants.



DIRECTION REGIONALE OUEST

REMISE DU PSD DE LA REGION DU CAVALLY



En 2021, le Conseil Régional du Cavally a engagé l'ANADER pour élaborer son Plan Stratégique de Développement (PSD). Le 17 Août 2023, ce PSD a été officiellement remis au Conseil Régional à Guiglo lors d'une réunion présidée par Madame ANNE DESIRE OULOTO, Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration par ailleurs, Présidente du Conseil Régional du Cavally.

La délégation de l'ANADER, dirigée par M. DOSSO Issoufou, Directeur Régional Ouest et Docteur KONE Miaman, en charge des Etudes, des Projets et de la Prospection a présenté le PSD, soulignant l'engagement de l'ANADER à soutenir le développement du Cavally.

DIRECTION REGIONALE SUD-OUEST

PURGA 2 : LA DIRECTION RÉGIONALE SUD-OUEST ÉVALUE SES ACQUIS

Suite au succès de sa première phase, le gouvernement ivoirien a lancé le deuxième volet du Programme d'Urgence du secteur Agricole (PURGA 2) pour renforcer l'autosuffisance alimentaire dans notre pays.

En janvier 2023, l'ANADER, unité d'exécution du PURGA a organisé une mission de supervision à la Direction Régionale Sud-Ouest. M. KOUAKOU Yao Marc, Coordonnateur national de la filière banane, a inspecté des sites de production de maïs, banane et autres produits agricoles dans les régions de Soubré et San Pedro.

Les résultats de la mission indiquent 22 hectares de maïs, **650** hectares de manioc, **233000** rejets de banane plantain sur **129** hectares mis en place, avec **1470** tonnes de bananes prévues. De plus, **148** hectares de maraîchage ont été également mis en place, produisant déjà **150** tonnes de légumes.

Les agriculteurs ont par ailleurs, reçu des formations et des intrants afin d'assurer une production de qualité.

DIRECTION REGIONALE CENTRE-EST

KROUBI 2023 : L'ANADER PROMeut LA TRANSFORMATION DE LA NOIX ET DE LA POMME DE CAJOU



Depuis 5 ans, le District du Zanzan (constitué des régions du Gontougo et du Bounkani) promeut ses ressources à travers un événement axé sur l'économie, le tourisme et la culture. Ainsi, La septième édition du Kroubi Festival s'est tenue du 08 au 10 juin 2023 à Bondoukou et était centrée sur l'autonomisation de la femme avec pour thème « **Alphabétisation et autonomisation financière de la femme** ».

La première journée de cette importante activité pour le District du Zanzan a rassemblé un nombre important de personnalités dont l'Ambassadeur de l'Angola, pays invité d'honneur, et des milliers de visiteurs venus pour certains de l'extérieur du pays. L'ANADER, sponsor de l'événement à travers sa Direction Régionale Centre-Est, a mis en avant la transformation domestique de la pomme et noix de cajou, produit largement cultivé dans la région.

Les visiteurs ont été séduits par la dégustation des produits dérivés de la pomme de cajou proposés par l'ANADER (wommi, jus de pomme de cajou, saucisson, toffee, boulette, alloco, claclo, viande végétale, confiture), illustrant l'intérêt croissant des populations pour ces innovations.

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE : L'ANADER SE DOTE D'UN CODE DE CONDUITE



Dans une démarche visant à instaurer des valeurs éthiques et à promouvoir l'excellence dans toutes ses activités, l'ANADER a procédé, lors d'une cérémonie tenue au Centre de Formation de Bingerville le vendredi 10 novembre 2023, à la présentation officielle de son Code de Conduite en présence de ses plus hauts responsables, du comité de Direction et des Directeurs Régionaux. Cette initiative représente une étape significative dans l'engagement continu de l'entreprise envers la responsabilité sociale et la transparence.

Le Code de Conduite d'ANADER, fruit d'une réflexion approfondie et d'une collaboration étroite entre le Top-Management, le salariat et son partenaire sur ce projet qui est le cabinet TBC, établit des lignes directrices claires pour assurer une conduite éthique et exemplaire dans toutes les facettes de ses opérations.

Le Code de Conduite de l'ANADER repose, entre autres, sur 7 valeurs fondamentales:

- **Professionalisme** (bonne qualité du travail, amélioration continue des compétences, acceptation du travail en équipe, application de la rigueur et de l'obligation de rendre compte, ponctualité et respect des délais),
- **Honnêteté** (éviter tout acte contraire aux lois et règlements, à l'éthique et toute concurrence déloyale à l'égard de la société),
- **Bien-Être** (situation dans laquelle chacun doit se trouver pour être motivé et contribuer efficacement à la création de valeur),
- **Protection de l'Environnement** (intégrer dans ses politiques et activités les exigences pour la protection de l'environnement en milieu paysan et ré-

aliser sa raison d'être avec le moins de dommage possible sur les espèces végétales, animales et les ressources non renouvelables de la nature),

- **Respect** (respect des personnes (paysans, fournisseurs, clients), des biens de l'entreprise, de la légalité, des instructions, procédures, consignes de travail et de sécurité),
- **Protection du Genre** (la diversité, qui favorise l'équité et l'égalité, est une nécessité et une force au service de son développement et de sa durabilité),
- **Innovation** (les changements climatiques et les exigences de développement durable commandent que l'ANADER soit inventive dans l'exécution de ses missions).

La mise en œuvre du Code de Conduite sera assurée par un comité dédié, chargé de veiller à son application rigoureuse au sein de l'entreprise. Des formations seront également dispensées aux différents acteurs pour garantir une compréhension approfondie des principes énoncés dans le Code.

Cette cérémonie fut également l'occasion de présenter le dispositif d'alerte, conçu pour favoriser une culture d'intégrité et de responsabilité au sein de l'Agence. Il permettra à tout agent de signaler anonymement toute préoccupation liée à des comportements contraires à l'éthique.

En démontrant son engagement envers la transparence, l'ANADER encourage ainsi ses travailleurs (Comité de Direction, Directeurs Régionaux, Collaborateurs) à participer activement à la préservation des normes éthiques au sein de l'entreprise.

> TABLEAU D'HONNEUR

DIRECTION REGIONALE NORD

LA DR NORD CELEBRE SES MEILLEURS AGENTS



En reconnaissance des mérites de ses agents, la Direction Régionale Nord de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a organisé une cérémonie en leur honneur.

La manifestation s'est tenue le samedi 17 Décembre 2022, à l'hôtel Olympe de Korhogo, sous le parrainage de Monsieur COULIBALY Amadou, Ministre de la Communication et de l'Economie numérique et porte-parole du gouvernement.

Onze (11) agents (Siège et Zones compris) ont reçu de Madame le Directeur Général Adjoint Madame Nicole Aphing-Kouassi ainsi que du Directeur des Ressources Humaines, Monsieur Adou Pierre, des diplômes d'honneur et des trophées décernés aux meilleurs agents.

Ce sont :

- M. **Coulibaly Issouf**, CA Anacarde, Boundiali
- M. **Touré Koulegnanran**, ADR, Dabakala
- M. **Konaté Zié Kassoum**, ADR, Ferkessedougou
- M. **Traoré Otiémé**, ADR, Katiola
- M. **Soro Yaya**, chauffeur, Korhogo
- M. **Dicko Alhousseini**, ADR/CAA, Minignan
- M. **Bi Youalou Abel Marius**, Enquêteur, Odienné
- M. **Kouamé Konin Jean Marie**, TS Elevage, Tengrela
- M. **Kamaté Moussa**, CSR Suivi-Evaluation et Qualité, Direction Régionale Nord
- M. **Vangah Wognin Noé**, CZ Ferkessedougou, meilleur chef de Zone de la DR Nord.

Le grand prix d'excellence 2022 de la Direction Régionale Nord a été remporté par Monsieur **KAMATE Moussa**, Chef Service Régional Suivi Evaluation et Qualité, lauréat des lauréats de cette édition 2022.

DIRECTION REGIONALE SUD

LA DIRECTION REGIONALE SUD CELEBRE SES RETRAITES



La Direction Régionale Sud a célébré le vendredi 20 janvier 2023, à Abidjan-Marcory, 18 de ses agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite au cours de l'année 2022.

Des mains des dirigeants de la l'entreprise, avec en première ligne le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Adama Coulibaly, assurant la présidence de la cérémonie, ils ont reçu chacun un trophée, un diplôme, du numéraire et un kit contenant des gadgets dont un business-plan.

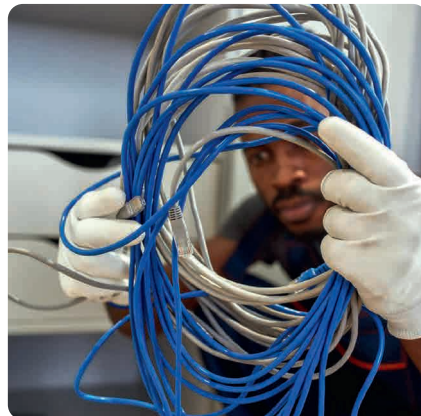
Sensible à ce geste, au nom des retraités, Monsieur Boa Kouacou, a salué cette première édition au sein de la Direction Régionale Sud visant à les honorer.

Le mot de fin est revenu au Président du Conseil d'Administration, Monsieur Adama Coulibaly, qui a rappelé que la célébration des agents à faire valoir leurs droits à la retraite s'inscrit dans la stratégie de communication et de relations publiques 2021-2024 de l'ANADER. Elle consiste à valoriser les actions de responsabilité sociale d'entreprise par l'amélioration de ses relations avec l'environnement externe et interne.

«L'ANADER exprime toute sa reconnaissance et sa gratitude pour ses bons et loyaux services rendus à l'agriculture ivoirienne. Elle saura toujours vous faire appel pour mettre votre expérience au service de la structure dans la conduite des activités», a exprimé M. Coulibaly Adama.

10 IDÉES DE NETTOYAGE AU BUREAU

Nous vous proposons 10 idées de nettoyage au bureau pour vous aider à maintenir un environnement de travail propre et organisé. En suivant ces idées de nettoyage au bureau, vous contribuerez à créer un environnement de travail plus propre, plus organisé et plus productif.



1. Nettoyage des surfaces

Désinfectez régulièrement les surfaces telles que les bureaux, les tables, les écrans d'ordinateur, les claviers et les souris à l'aide de lingettes désinfectantes ou d'une solution désinfectante.

2. Tri des documents

Triez les documents sur votre bureau et débarrassez-vous de ceux qui ne sont plus nécessaires. Utilisez des classeurs ou des organisateurs pour ranger les documents importants.

3. Organisation des câbles

Rassemblez et organisez les câbles des ordinateurs, des chargeurs et des autres équipements électroniques à l'aide de serre-câbles ou de gaines pour éviter les enchevêtrements et rendre l'espace plus sûr.

4. Nettoyage des équipements électroniques

Passez un chiffon doux et sec sur vos écrans, claviers et autres équipements électroniques pour éliminer la poussière et les empreintes digitales.

5. Vidage des poubelles

Videz régulièrement les poubelles et assurez-vous de les nettoyer si nécessaire pour éviter les mauvaises odeurs et la prolifération de bactéries.

6. Nettoyage des sols

Aspirez ou balayez les sols pour éliminer les débris et la poussière, puis nettoyez-les avec un produit adapté à votre type de revêtement de sol (carrelage, moquette, bois, etc.).

7. Désencombrement

Débarrassez-vous des objets inutiles ou obsolètes qui encombrent votre espace de travail. Un bureau bien rangé favorise la productivité et réduit le stress.

8. Nettoyage des appareils de climatisation

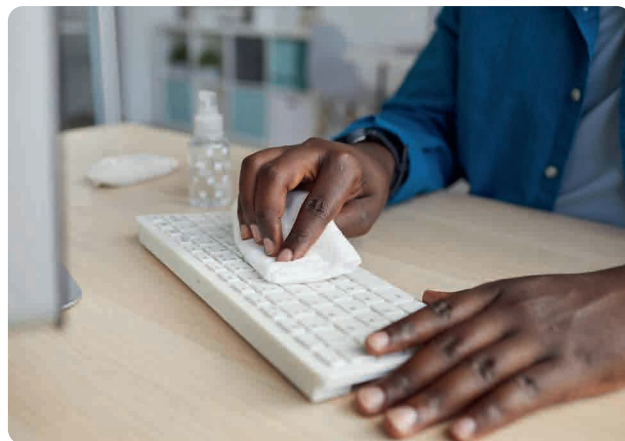
Si vous disposez d'un système de climatisation ou de ventilation, assurez-vous de nettoyer régulièrement les filtres pour garantir une bonne qualité de l'air.

9. Réorganisation du mobilier

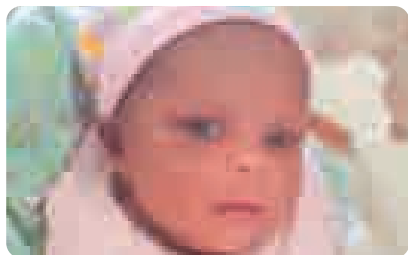
Si possible, réorganisez le mobilier de bureau pour maximiser l'espace et améliorer la circulation. Cela peut également aider à prévenir les accidents et à créer un environnement de travail plus ergonomique.

10. Entretien des plantes

Si vous avez des plantes au bureau, prenez le temps de les dépoussiérer, d'arroser régulièrement et de retirer les feuilles mortes pour maintenir un environnement agréable et sain.



> COIN DU BONHEUR



Mlle **Bilé Niamkey Maëlia**, fille de **M. BILE Noba Célestin**, 5603 S, Chef de Division marchés est née le 10 novembre 2023



M. **Coulibaly Amine Zié Mamadou**, fils de **Cissé Safiatou**, matricule 7270 U, Secrétaire à la D2MG est né le 08 août 2023



Mlle **Cissé Kira Nour Waliya**, fille de **Cissé Seydyn** matricule 5295 U, Chef Cellule Logistique à la D2MG est née le 26 décembre 2023

> ILS NOUS ONT QUITTES...

N°	NOM ET PRENOMS	MATRICULE	FONCTION	DR/SIEGE
1	GNAHORE GNAZOA ANTOINE	1958 W	ADR	SAN PEDRO
2	LOKOSSUE KOUADIO ALFRED	7626A	ADR	ABIDJAN
3	SEU JULES	1843P	ADR	MAN
4	ATTA YAO	4504M	ADR	ABENGOUROU
5	KOFFI GNAGAH GEORGES	2368S	ADR	ABENGOUROU
6	YAO KOUADIO NANAN	4488 X	ADR	ABENGOUROU
7	BROU YAO	3138 A	ADR	BOUAKE
8	ZOGOURY Née GBADIE DIANE	6003 I	CHEF CELLULE	SIEGE
9	KONE AHMADOU	3894 X	TS-CP	TIEBISSOU
10	OUATTARA TIEPE NAHOUA	4093 P	SECRETAIRE	BOUAKE
11	YAO ATTO AUGUSTIN	1052 H	CS/DG	SIEGE
12	DEMBELE TIEMOKO	7236 K	BERGER	BOUAKE
13	NGUETTA KONIN MAURICE	4682 T	ADR	ABIDJAN
14	KONE TOKPA	5637 C	EPL	ABIDJAN
15	ETTIEN KAKJA	4171 M	ADR	ABIDJAN
16	COULIBALY ADAMA	6159 I	ADR	KORHOGO
17	KOFFI YAO BRICE	5175 R	CHEF SECTION	ABIDJAN
18	LAGO DIGBEU LOUIS STEPHANE	4471 P	ADR	SAN PEDRO
19	COULIBALY HAMADOU	3781 S	DT	SIEGE



NOS VALEURS FONDAMENTALES

Nos valeurs fondamentales ont été définies en relation avec les membres du personnel dans un processus participatif pour garantir leur contribution effective au processus de déploiement.

PROFESSIONNALISME



A l'ANADER, le professionnalisme signifie la bonne qualité du travail, l'amélioration continue des compétences, l'acceptation du travail en équipe, l'application de la rigueur et l'obligation de rendre compte, la ponctualité et le respect des délais.

HONNÊTETÉ



L'honnêteté est considérée par l'ANADER comme une valeur maîtresse, qui implique pour chaque membre et pour chaque partie prenante d'avoir un comportement loyal et intègre en toute circonstance en évitant tout acte contraire aux lois et règlements, à l'éthique et toute concurrence déloyale à l'égard de la société.

BIEN-ÊTRE



Le bien-être est considéré par l'ANADER comme une situation objective dans laquelle chacun doit se trouver pour être motivé et contribuer efficacement à la création de valeur.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



L'ANADER considère que pour être socialement responsable, elle doit intégrer dans ses politiques et activités les exigences pour la protection de l'environnement en milieu paysan et réaliser sa raison d'être avec le moins de dommage possible sur les espèces végétales, animales et les ressources non renouvelables de la nature.

RESPECT



La valeur respect implique pour l'ANADER le respect des personnes (paysans, fournisseurs, clients), des biens de l'entreprise, de la légalité, des instructions, procédures, consignes de travail et de sécurité.

PROTECTION DU GENRE



L'ANADER fait la promotion du genre, car nous considérons que la diversité, qui favorise l'équité et l'égalité, est une nécessité et une force au service de notre développement et de notre durabilité.

INNOVATION



Les changements climatiques et les exigences de développement durable commandent que l'ANADER soit inventive dans l'exécution de ses missions en adoptant de nouveaux modes de culture au service de ses parties prenantes en milieu paysan pour améliorer et mieux valoriser les techniques endogènes.

Suivez-nous sur nos réseaux



www.anader.ci



anader@anader.ci



[anader.civ](https://www.facebook.com/anader.civ)



[@anadertv](https://www.youtube.com/@anadertv)



[anader](https://www.linkedin.com/company/anader)



[@anader_ci](https://twitter.com/anader_ci)

Leader du Conseil Agricole et Rural en Côte d'Ivoire

Agence Nationale d'Appui au Développement Rural



LE LEADER

Bulletin interne de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

Suivez-nous sur nos réseaux



ANADER.CI



ANADER.CIV



ANADER_CI



ANADER TV



ANADER

Adresse : BP V 183 ABIDJAN | Tél : (+225) 27 20 21 67 00 | Email : anader@anader.ci

Leader du Conseil Agricole et Rural en Côte d'Ivoire